

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Le Banditisme Anobli

par Jacques Bahar

I

Notre gouvernement, en un jour de goguette — tiens ! un alexandrin ! — s'est mis en devoir de mettre un frein à la fureur du mercantilisme.

Il vient de déposer un projet de loi punissant la spéculation illicite et l'accaparement émanant d'une ou de plusieurs personnes isolées ou coalisées. Ce projet est rédigé à la femme saouïle et dans un style de vache espagnole. Il dit :

Tous ceux

1. Qui, par des faits faux ou calomnieux semés sciemment dans le public, par des offres jetées sur le marché à dessein de troubler les cours, par des suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, par des voies ou moyens frauduleux quelconques ;

2. Ou qui, par entente, coalition ou association entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, ou, d'une manière générale par tous actes individuels ou collectifs ayant pour but de fausser le fonctionnement régulier de la loi de l'offre et de la demande et de mettre obstacle au jeu normal de la concurrence ;

Ayant directement ou par personnes interposées, opéré ou tenté d'opérer la hausse ou la baisse artificielle du prix des denrées ou marchandises ou des effets publics ou privés ;

Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à deux ans de prison et d'une amende de 2.000 à 100.000 frs.

Le tribunal pourra, de plus, prononcer contre les coupables la peine de l'interdiction de séjour pour deux ans au moins et cinq ans au plus.

Contaminé de mentalité allemande consécutive à toutes les invasions subtiles, l'auteur de ce texte a mis le verbe essentiel à la fin et au bout de vingt lignes après le sujet.

Tous ceux qui ... auront...

Ensuite, des faits faux ou calomnieux, ce n'est pas français. Un fait est toujours vrai et jamais calomnieux, ou bien ce n'est pas un fait et la vérité n'est jamais calomnieuse. Elle peut être diffamatoire seulement. Il fallait mettre en bon et vieux français : ... par de faux bruits...

Semés dans le public... toujours pas français, ni style législatif. On dit : publiés.

Il fallait : par des offres émises au lieu de jetées, perturber les cours — ou le marché — au lieu de troubler... Et au lieu de : par des suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes... épouvantable filandre il fallait : ... par des offres de prix supérieurs à la demande.

Ouf ! Voilà à quels égoutiers est confiée la rédaction de nos lois ! Et cela est voulu, afin que personne ne s'y reconnaisse et que les magistrats, sous prétexte d'interprétation et de jurisprudence, puissent arbitrairement massacrer ou absoudre qui ils veulent, selon les ordres du gouvernement, ou les pots-de-vin distribués.

De pensée, dans ce projet de loi, il n'y en a point. Dès que vous croyez en avoir saisi une, elle vous échappe à travers telle ou telle équivoque, postée là, avec préméditation.

Ainsi, en spécifiant l'intention, nécessaire au fait d'avoir perturbé le marché la loi permet d'acquiescer les camarades, ou ceux qui auront bien chanté, en les dispensant d'une intention, toujours incontrôlable, donc niable.

Toutes les coalitions poursuivables de front ont été formées entre les principaux détenteurs d'une même marchandise — et qui auraient eu pour but d'opérer la hausse ou la baisse artificielle des prix.

Charabia à s'arracher les cheveux !

Primo : Qui pourra prouver que les

détenteurs de telle ou telle marchandise en sont les principaux ? Principaux de la place, ou du pays ?

Sinon, acquittement.

Secundo: Quel besoin a-t-on de détenir un stock de marchandise pour en opérer la hausse ou la baisse ?

Puisque c'est l'achat et la vente qui font les cours — car même les faux bruits sont sans effet sur les cours, s'ils ne provoquent pas des transactions de panique effectives — et puisque les opérations à terme y influent aussi bien que le comptant, quel besoin a-t-on de stocker pour faire la baisse, et d'argent pour faire la hausse

En faisant l'âne pour avoir du son, ce fourbe de gouvernement a le talent de nous ramener aux rudiments de toute civilisation économique, soit à plus de 100 siècles.

Car l'antiquité a connu les marchés à terme et la spéculation sur les titres et sur le change.

Or ce n'est pas du public, qui ne mérite pas mieux, qu'on se moque, c'est de nous autres publicistes, qu'on force à descendre dans la fange, pour... pour aller se coller avec nos gâcheurs de lois au lieu de cultiver la flore des nobles pensées.

Continuons: Il y a un moyen très simple de tourner cette loi stupide, c'est d'effectuer toutes ces opérations à l'étranger ce qui influence aussi bien le marché français, ou les faire opérer sur celui-ci par le détour d'un compère étranger, actionnant directement un courtier irrésponsable de la place. Ni vu, ni connu.

Quand à la comptabilité, elle peut rester à l'étranger, ou les lettres d'avis, en provenant, porter sur des valeurs fictives ou camouflées. Il y a mille moyens.

Les faux bruits, les gros spéculateurs ne les lancent jamais directement, mais par des margoulinis qui, après à tous gains, se faufilent partout et ont en toutes circonstances et tous milieux, plus d'influence que les gros.

Ce sont là des techniques archi-séculaires et il faut n'avoir jamais, dans sa vie, traversé un instant la Bourse des valeurs ou du commerce, n'avoir même jamais eu de boursier dans ses relations, pour ignorer toutes les ficelles que le législateur feint de n'apercevoir point.

Le plus cocasse, c'est la peine de l'interdiction de séjour.

O ! comble d'ironie ! Le gros spéculateur qui aurait été condamné pour avoir faussé le marché, fût-il même excommunié de toutes les places bancaires de France, sera toujours assez riche pour s'aller établir à Londres, à Bruxelles ou à Genève et trafiquer exactement comme dans Paris.

Bref, le manieur d'argent ou de valeurs incorporées, comme celles de spéculation, est personnellement aussi fluide, aussi insaisissable que les émanations radioactives, instruments d'objets de ses manœuvres.

La loi est, comme toutes les ruses et les hypocrisies sociales qui empoisonnent nos codes, un filet d'acier pour les ennemis et une toile d'araignée pour les amis du pouvoir. (A suivre)

BULLETIN

Pourquoi notre franc tunisien baisse-t-il quand la piastre indochinoise monte ?

La spéculation formidable dont le franc métropolitain est l'objet pour nous faire lâcher le gage de la Ruhr que nous tenons, et tenons bien, rejaillit en Tunisie où cependant nous avons notre propre monnaie tunisienne, bien à nous.

Nous sommes, au point de vue monétaire, placés sur le même pied que l'Indochine qui a sa piastre comme nous avons notre franc, qui a sa banque d'émission, la Banque d'Indo-chine, comme nous avons la nôtre, la Banque de l'Algérie.

Alors pourquoi la piastre indochinoise d'une valeur intrinsèque de 2 fr,50

vaut-elle 9 fr.50.60 (tandis que notre franc suit le cours du franc français ?

La Banque de l'Indo-chine a-t-elle une encaisse métallique or ou argent dans ses coffres ?

Point que nous sachions, sa prospérité est faite de son agiotage qui est formidable mais cependant ne dépasse pas celui de la Banque de l'Algérie. Alors ?

Qu'on ne s'y méprenne point nous n'avons pour la Banque de l'Algérie qu'une estime très relative car nous n'oublions pas qu'en diverses circonstances elle s'est conduite en Schylock mais nous ne pouvons nous expliquer pourquoi notre franc baisse quand la piastre indochinoise monte.

Notre franc, étant donné notre situation et celle de la Banque de l'Algérie qui réalise les bénéfices énormes ne devrait-il pas être très au dessus du pair ?

La latitude est-elle pour quelque chose dans ces différences de traitement qui restent inexplicables au commun des mortels ?

Echos et Nouvelles

La santé de Mme Lucien Saint

Nous avons appris avec plaisir le retour à la santé de Mme Andrée Lucien Saint qui a repris ses réceptions depuis hier vendredi.

Elle recevra tous les vendredis de 5 à 7 heures du soir.

M. Emile Morinaud

Notre ami, M. Emile Morinaud, député maire de Constantine qui était allé à Constantine pour apporter sa voix à son ami Paul Cottoli, réélu sénateur à la quasi-unanimité des voix, est rentré à Paris prendre part aux débats parlementaires jusqu'à la fin de la session en cours.

Puis, il se présentera aux suffrages de ses électeurs qui lui renouvelleront leur confiance qu'il n'a pas démentie ayant toujours et en toutes circonstances défendu avec acharnement les intérêts de son département et de l'Algérie.

Au tribunal

Nous enregistrons avec plaisir la nomination de M. Fabiani, substitut du procureur de la République comme juge au siège

Et le félicitons très vivement.

La Conférence de Rabat

On annonce que la Conférence du gouverneur général de l'Algérie et des résidents généraux du Maroc et de la Tunisie se tiendra à Rabat du 2 au 6 mars prochain.

N'ayant donné d'autres résultats que des impôts nouveaux nous aurions préféré sa cessation pure et simple.

Formons le souhait qu'avec le départ de M. Piétri directeur général des finances du Maroc elle aborde des questions qui ne frappent point la poche des contribuables.

Au Conseil Municipal de Sousse

Notre jeune ami, M. Charles Gallini, avocat-défenseur, vient d'être nommé Conseiller Municipal de sa ville natale en remplacement de notre ami M. Recurt démissionnaire.

Nul doute qu'il ne marche sur les traces de son père qui voulait sa chère ville de Sousse toujours plus belle, plus attrayante et accueillante aux étrangers.

Le Bal de la Croix Rouge

Le bal de la Croix-Rouge française donné sous la présidence d'honneur de Mesdames Lucien Saint et Robillot au profit des œuvres de la société aura lieu le 26 courant dans les salons du Tunisia Palace.

On l'annonce comme devant être un des gros succès de la saison.

Dans les Contrôles Civils

Nous avons été heureux d'apprendre l'heureuse guérison de M. Weyland, contrôleur-civil du Cap Bon, qui a dû garder la chambre pendant un mois.

LA BANQUE DE TUNISIE

reçoit sans frais les souscriptions aux BONS DU CRÉDIT NATIONAL 1924 6 0/0 A LOTS.

Nets d'impôts, émis à 480 francs.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle G. Mourguot avec M. Berthoin, ancien chef de cabinet du Résident Général actuellement sous-préfet de Nérac.

Nous adressons nos sincères félicitations aux fiancés avec nos vœux de bonheur.

Il nous est agréable d'annoncer les fiançailles de Mlle de Lacroix, fille de l'estimé propriétaire du Grand Hôtel de Sousse, concessionnaire des hôtels de Korbous, avec M. Curie, neveu de Mme Lecore-Carpentier et directeur de la Station Thermale de Korbous.

Dans la légion d'honneur

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Amor Baccouche, vice-président du Grand Conseil, qui vient de recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

Cette décoration récompense un dévouement depuis longtemps mis au service de la France.

C'est du reste de tradition dans la famille Baccouche dont quelques-uns de ses membres occupent des situations élevées dans l'administration tunisienne notamment son frère aîné Caïd de Mateur et son jeune frère Caïd de la banlieue de Tunis, tous deux également chevaliers de la légion d'honneur.

Et à M. du Chaylard Consul détaché à la Résidence générale qui vient de recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur mais nous ne pouvons en faire autant pour M. Marès inspecteur de l'Agriculture car ses services dont la population n'eût pas à se féliciter ne méritent nullement cette haute distinction.

Un scandale

C'est bien un scandale que celui que révèle le correspondant du « Petit Matin » à Mahdia qu'un bénéficiaire du remboursement des bénéfices de guerre après avoir touché un mandat de 500.000 frs aurait reçu l'avis que le soldé, soit 200.000 francs, lui serait payé par le Caïd sur les encaissements opérés chez les commerçants et industriels de la ville.

C'est tellement monstrueux que jusqu'à preuve du contraire nous avons peine à croire à la réalité de l'information.

On a peut être imaginé ce moyen machiavélique pour soulever les masses contre le bénéficiaire et lui rendre la vie impossible à Mahdia.

Chez les médecins de Colonisation

Un mouvement dans le personnel des médecins de Colonisation provoqué par les décès des docteurs Moreau, de Sousse et Nadal de Souk-el-Arba vient d'avoir lieu.

Le docteur Marini passe de Mahdia à Sousse, il est remplacé par le docteur Reynal, de Monastir qui lui-même a pour successeur le docteur Lauriol de l'hôpital Sadiki. Le docteur Ferrand, de Gabès, passe à Souk el Arba.

Chez les experts

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre ami M. Jules Timsit, comptable à la maison Wallut et Cie. comme experts agréés près les tribunaux en matière de commerce et de comptabilité. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

Dans les Municipalités

La nouvelle de la mort de Jacques Bahar nous a obligés de laisser sur le carreau les félicitations que nous adressions au nouveau Conseil Municipal de Saint-Germain qui saura travailler un peu mieux que ses prédécesseurs.

Il a d'abord le grand avantage d'être composé de personnalités habitantes toutes la commune, qui y ont des intérêts et n'auront pas d'autre souci que sa prospérité, son bon entretien et la doter des commodités qui lui manquent.

— Nous sommes particulièrement heureux qu'on ait songé à M. Nowack, gendre de notre regretté ami M. Epinat pour la vice-présidence de la Commune de Mahdia vacante par suite du départ du docteur Marini pour Sousse.

Le choix est on ne peut plus heureux et les intérêts de la ville seront en de bonnes mains

Demandez partout
Le Rhum Chauvet

LE « JOURNAL DE TUNIS »

et « TUNIS SOCIALISTE »

« La politique suivie par le Journal de Tunis n'a pas l'heur de plaire à nos socialistes locaux, et il n'est pas de railleries dont ils ne criblent M. F. Portelli, le directeur-proprétaire de ce journal, parce que sa signature figure au pied de tous les articles parus dans ce journal.

Le cas n'est cependant pas nouveau, ni inusité dans la presse, même à Paris, il n'y a donc rien d'anormal, ou s'il y a quelque chose qui sorte de l'ordinaire, c'est à coup sûr la belle crânerie avec laquelle cet homme, qui est à la tête d'une entreprise modèle — de Trézza — qu'il a créée de toutes pièces, qui est le propre artisan de sa fortune belle, mais qui ne doit rien à personne, tient à assumer la responsabilité de tout ce qui paraît dans son journal.

Il suffit d'ailleurs d'avoir causé un instant avec lui pour avoir la sensation très nette qu'il possède une expérience approfondie des choses de la Tunisie et que rien ne s'écrit dans la feuille qu'il a fondée dont il ne soit l'inspirateur direct.

Il pourrait jouir en paix des revenus que lui rapportent les différentes affaires qu'il a mises sur pied, se contenter de semer le bien, car nul n'a la main plus large dès qu'une infortune lui est signalée, mais il a pensé qu'il devait apporter, sous une autre forme encore, son concours à l'œuvre de paix et au développement économique de la France qui l'a adopté, et ce concours li l'apporte non seulement avec son travail personnel, mais aussi avec un journal où jamais ne se trouvent d'attaques personnelles contre qui que ce soit, et où on ne s'occupe que de l'intérêt supérieur du pays.

Les flèches que ne cessent de lancer sur lui les rédacteurs de la feuille socialiste retombent sans altérer sa bonne humeur, ni le faire dévier de sa route.

C'est un brave homme, mais c'est aussi un homme brave, car il faut un certain courage civique, que tout le monde ne possède pas, pour affronter les brocards et les quolibets de gens qui, pris individuellement, sont loin de représenter sa valeur sociale.

Et voilà pourquoi les pierres qu'on lui jette ne portent pas et, comme dit Virgile : *Ictum non pertulit lapis.*

Nous nous associons à notre confrère la « Tunisie française » pour regretter les attaques parfois d'un gout douteux dont notre ami est l'objet de la part de « Tunis-Socialiste » qui pourtant compte notre ami Portelli parmi ses abonnés du premier jour.

Et profitons de l'occasion pour le féliciter très sincèrement d'avoir transformé en quotidien son journal et lui souhaiter le succès le plus complet.

Mort de Jacques Bahar

Pressé par le tirage du journal nous n'avons pu consacrer à notre cher ami et collaborateur de vingt ans, Jacques Bahar, que quelques brèves lignes, trop courtes pour exprimer les sentiments de tristesse qui nous envahirent au reçu de la lettre de notre ami Basilio Couïléas nous annonçant la fin prématurée de Jacques Bahar, la plume à la main et la tête penchée sur le dernier travail qu'il était en train d'écrire sans doute pour notre confrère « l'Echo des Boulevards » de Paris, à qui nous empruntons le bel article qu'on lira plus bas, plein de tristesse de la séparation de l'ami cher qui venait de s'éteindre :

Jacques Bahar est mort !

Tous ceux à qui un sort favorable permit de connaître cette haute figure de philosophe s'inclineront devant sa tombe. Pour moi, auprès de qui Bahar vécut ses dernières années dans une intimité constante, aucun mot ne saurait rendre la mesure de la peine que j'éprouve devant la disparition du penseur ami et du compagnon sûr.

Sans doute, comme il arrive toujours en pareil cas, lorsque deux natures, à vie également intensive sont en rapports

l'une avec l'autre, nos relations furent parfois orageuses et entrecoupées de querelles aussi vives que courtes. La dernière précéda sa mort de quelques heures. Nul de nous deux ne sachant que les destins étaient fixés et nous séparèrent pour jamais, sur une pensée de colère ! Pourquoi faut-il que les forts soient également les violents et que les plus capables du bien soient également les plus capables du mal ?

Ce secret de la fatalité, tu l'as sans doute pénétré à présent que tu reposes dans la contemplation de la Vérité-Une, ô mon bon maître et ami. Puisse-tu maintenant m'inonder de la lumière qu'aspand ton âme enfin libérée de la chair, comme de ton vivant tu me permis de recueillir les paillettes d'or qu'à travers d'innombrables limons roulait l'immense fleuve de ton savoir ?

Les mers bretonnes, les grands bois du Morvan n'entendront plus les controverses passionnées qu'élaboraient nos deux personnes polémistes et logiciennes, mais ton exemple vivant aura la durée de mes jours !

Nous nous sommes réellement aimés, grand ami, c'est pourquoi, tout compte fait de nos emportements réciproques, je puis rendre pleinement hommage à ton incomparable droiture, avec le secret espoir que si Dieu veut que j'arrive en cheveux blancs à la ténébreuse demeure j'y sois, en mémoire de toi, accompagné d'un témoignage pareil à celui que je te porte aujourd'hui !

Spinoziste, tu savais que le bien est difficile à atteindre, mais, kantien aussi, tu n'ignorais pas que l'unique bon de ce monde est la bonne volonté. Du plus profond de moi-même, je ne crois pas plus en manquant que tu n'en manquas. Là, fut, sans doute, le secret de notre amitié.

Cette amitié aura, au moins, valu des adoucissements sans nombre aux dernières années de ta vie d'affliction. La sainte femme qui porte mon nom s'est détachée de la cohorte de suivantes fidèles pour essuyer tes larmes d'Elu de la Douleur et elle a tendu à ton dernier raidissement l'appui de ses bras courageux, afin que toi aussi, tu puisses emporter dans ta tombe la vision de béatitude et d'espérance que donne au malheureux le visage plein de bonté de l'Éternel féminin !

Dans la nécropole des pauvres, de grands riches t'ont accompagné, toi, le grand riche certain. Mais leur richesse était, comme la tienne, de cœur et d'intelligence. Que leurs mains aient été habituées aux travaux rudes ou au seul usage de la plume, tous ceux qui furent là étaient égaux par le cœur ;

En souvenir de toi, je ne veux pas éterniser un adieu pénible, quand des besognes justicières m'appellent en ton nom.

La vision de ton retour à la terre m'émeut au point que l'élément constitutif de notre nature ruisselle de mes yeux.

Croyons en cette libation du cœur pour n'admettre notre séparation que tempo-

rairement, en attendant qu'aux champs d'asphodèles païens ou dans la biblique vallée de Josaphat, l'Intelligence Souveraine reconnaisse, au jour dit, comme une de ses émanations, si infime soit-elle, nos deux cœurs douloureux et fraternels. Jacques ARNEVEY.

P.S. Urbain Gohier publie dans sa « Vieille France » un article très troublant sur la mort de Jacques Bahar, nous le publierons dans le prochain numéro de la Petite Tunisie

Suite des Echos

Nous adressons nos sincères félicitations à M^r Cauvin directeur de la C. Algérienne en notre ville qui a reçu la croix de commandeur du Nichan Iftikhar.

A la direction des finances marocaines M. Piétri, directeur général des finances du Maroc, vient de se faire mettre en congé d'office pour se présenter aux prochaines élections législatives en Corse sur la liste Gavini.

Son successeur serait M. Branly, inspecteur des finances qui a déjà séjourné au Maroc, croyons-nous, où il se livra à une enquête, réclamée par tout le pays, après le retrait de la monnaie Hassani et son remplacement par le billet de banque marocain qui provoqua des pertes considérables.

La mise en congé d'office fait évanouir les craintes que nous avons formulées de voir M. Piétri venir en Tunisie se livrer à une enquête dont le but était évidemment de chercher la matière imposable afin de rendre ce pays un peu plus inhabitable et surtout s'il avait pris la succession de M. Crancier, au cas où celui-ci aurait obtenu la trésorerie générale de Vesoul, chef lieu de son département natal, objet de ses rêves.

Son entrée dans la lutte des partis corses fait évanouir le cauchemar qui nous étreignait.

Tout est bien qui finit bien !

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu à Rabat le 10 courant de M^{me} Cordier, femme du président de chambre à la Cour d'appel de Rabat, ancien magistrat en Tunisie où il a laissé le meilleur souvenir.

Nous prions M. Cordier d'agréer nos vives et sincères condoléances.

Administration des Habous

AVIS

Les personnes désireuses d'acheter des bois et des branchages provenant de la taille des oliviers sont priées de s'adresser à la Djamia des Habous, rue de l'Eglise N° 55 à Tunis bureau N° 12.

Le Président des Habous : C. SFAR.

L'agenda P. L. M. 1924 est en vente partout

REGENCE DE TUNIS - PROTECTORAT FRANÇAIS

Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

Le samedi 23 février 1924, à 10 h. du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, boulevard Bab Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérissur, de la propriété et après :

Lot N° 2 de Gaffour-Etat (titre foncier N° 25895), situé dans le Contrôle civil de Medjez-el-Bab.

Cette propriété a une superficie de 178 hectares. Elle comprend une maison d'habitation, des bâtiments d'exploitation et des dépendances.

Mise à prix : 120.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines une demande d'admission cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Service des Domaines et de la Colonisation).

Le Directeur des Domaines et de la Colonisation. Signé : LABADIE

Le lait	est le plus
concentré	riche
suiss	en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent. PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages Le N° ordinaire et 30 pages le Magazine réuni cent.
Abonnements à EXCELSIOR par les Départements et Colonies :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 571), demandez le N° et les conditions de Prime gratuite très intéressante.

Brevet Tunisien N° 1822 1823 et 1824

La Société de l'Accumulateur TUDOR, 26 rue de la Bienfaisance, à Paris, propriétaire des Brevets tunisiens d'invention : 1° n° 1822, pour Perfectionnements apportés à la suspension des plaques dans les récipients; 2° n° 1823, pour Système perfectionné de bouchons de fermeture de récipients d'accumulateurs électriques; 3° n° 1824, pour Mode de suspension des plaques dans les récipients d'éléments d'accumulateurs électriques, ces trois brevets du 17 Janvier 1921, désire entrer en relation avec industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation de ces brevets.

Pour offre ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Mai

Etablissement Thermal, avec massagers diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon

Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (sans vin)
Hôtel des Thermes : 25 à 27 frs
Hôtel des Sources 20 frs.

Location de villas et d'appartements. S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous même sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.
Restaurant "Cachir". Transports automobiles en autocar de la Maison Albert Bonan 4 avenue de Carthage Tunis Départ à 8 h. du matin

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al Djazira

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J. Ferry - Tunis

A vendre Hotel bien achalandé dans ville intérieure. Nombreux matériels, bénéfices importants s'ad. au bureau du journal.

A vendre à St Germain, jolie villa de 4 pièces, véranda, (construction légère) eau de Zaghouen, joli jardin - prix intéressant - s'adresser au bureau Journal.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur
PRODUITS ALIMENTAIRES et de arées coloniales - Baccara et Nizard - Gros et Dmi-Gros - Expédition à l'intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Guénot - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt de gant "Perrin", - parapluiés "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturiers et bœnières.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse S. Ancienne Brasserie Bollovue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie - Concommodations de premier choix - Liqueurs de marque.

Droguerie de la Poste. - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMMA - Shyp Chang ler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie - Maison fondée en 1900

MADURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie-art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie - Adresse télégr. : Mohameds Ellamti - Sousse.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax - 1^{er} ordre - propriétaire - Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui B concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minaud et Fils, ancien Aucocturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

LES GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Lcari, pp., 1, Place Pichon - Sousse - Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Atelier de Modes - Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés de « Petit P. Paris, avenue de France - Tunis - Brame frères et Cie, pp.

Pharmacie Scemama diplôme de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Le Gérant : E. LUMMOSE

Imprimerie de la Renaissance

Polyp. 3.24 11, Rue Al-Djazira TUNIS

Fabrique de Lits en tous genres et de tous systèmes (Maison Française) Expédition à l'Intérieur V. LELLOUCHE & Cie MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAK - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPÔT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amaret et Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistols automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télégr. TAIEB ELLAMTI - Sousse

RESTAURANT DU JAPON - G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires - 7, Rue Amilcar - TUNIS - Service à la Carte - Repas sur commande - Traie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Tunis ; PELLE T. Tunis

L'huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -» Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAK Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de mandat. correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

"Assurances" (19^{me} ANNÉE) 23, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office. L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches. Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie} (R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix) 39, Rue de Portugal - TUNIS Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques TRACTEURS & MOTO - CHARRUES Catalogues et Références France sur demande

Banque de Tunisie Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAK Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à feurrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS